

Le Nouvelle-France vers 1745

Dossier documentaire



COMMISSION SCOLAIRE DES DECOUVREURS

Images et textes principalement tirés de Recitus et certains d'Allô Prof

Le Nouvelle-France vers 1745

Dossier documentaire

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| LIGNE DU TEMPS | 2 |
| UN NOUVEAU GOUVERNEMENT | 2 |
| LA GRANDE PAIX DE 1701 | 2 |
| LE TERRITOIRE..... | 3 |
| TERRITOIRE EN 1745 | 3 |
| CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE : ATOUTS ET CONTRAINTES | 5 |
| CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE : REALITES ECONOMIQUES | 6 |
| AGRICULTURE | 6 |
| ÉLEVAGE..... | 7 |
| INDUSTRIES ARTISANALES | 7 |
| COMMERCE - GRANDES INDUSTRIES | 7 |
| CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE : REALITES ECONOMIQUES | 9 |
| LES MOYENS DE TRANSPORT | 9 |
| TROIS TYPES DE BATEAU..... | 9 |
| LES VOIES DE COMMUNICATION..... | 10 |
| LA COMMUNICATION | 11 |
| CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE : REALITES DEMOGRAPHIQUES | 12 |
| CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE : REALITE POLITIQUE | 13 |
| CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE : REALITES CULTURELLES..... | 15 |
| HABITATION | 15 |
| ALIMENTATION..... | 15 |
| DIVERTISSEMENT ET COUTUMES | 17 |
| LE DIVERTISSEMENT CHEZ LES RICHES..... | 17 |
| LANGUE..... | 18 |
| RELIGION..... | 18 |
| LES PERSONNAGES ET LES GROUPES SOCIAUX..... | 20 |
| JEAN TALON | 20 |
| FRONTENAC | 21 |
| MGR LAVAL | 22 |
| LES MILITAIRES | 23 |
| LES FILLES DU ROY..... | 24 |
| LES COUREURS DES BOIS | 24 |
| LES EVENEMENTS MARQUANTS..... | 26 |
| ÉTABLISSEMENT D'INDUSTRIES ARTISANALES | 26 |
| LE COMMERCE TRIANGULAIRE..... | 27 |
| INSTAURATION DU REGIME SEIGNEURIAL..... | 27 |
| DES CARTES | 29 |
| LEXIQUE | 29 |
| LEXIQUE..... | 31 |

Ligne du temps



Un nouveau gouvernement

À partir de 1663, la Nouvelle-France a un nouveau gouvernement. La colonie est maintenant dirigée par deux hommes :

- un gouverneur qui s'occupe principalement de l'armée;
- un intendant qui s'occupe de la justice et de l'économie.

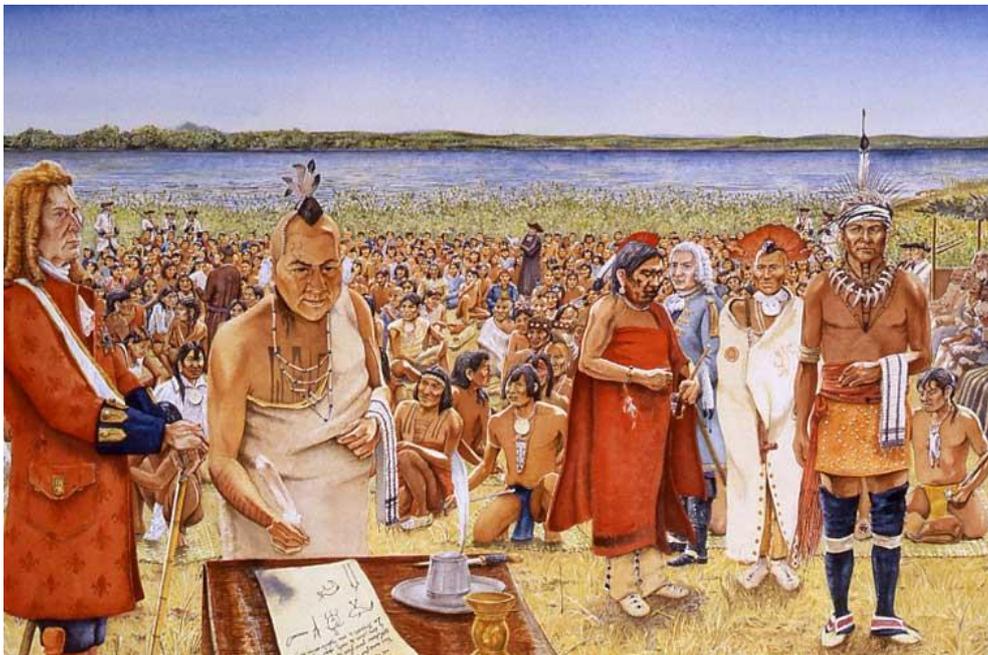
Jean Talon est le premier intendant de la Nouvelle-France. Grâce à lui, plusieurs colons vont venir s'y établir.

La Grande Paix de 1701

Je dois absolument vous raconter un événement extraordinaire qui vient d'avoir lieu dans ma ville, en cet été 1701. Permettez-moi d'abord de me présenter : Jacques, 34 ans, habitant de Montréal. L'année de ma naissance – 1667 – est aussi l'année du début d'une trêve dans les guerres iroquoises. Mon père a alors pu travailler aux champs sans crainte. Mais la guerre a repris quand j'avais 13 ou 14 ans et mon frère a été tué par les Iroquois.

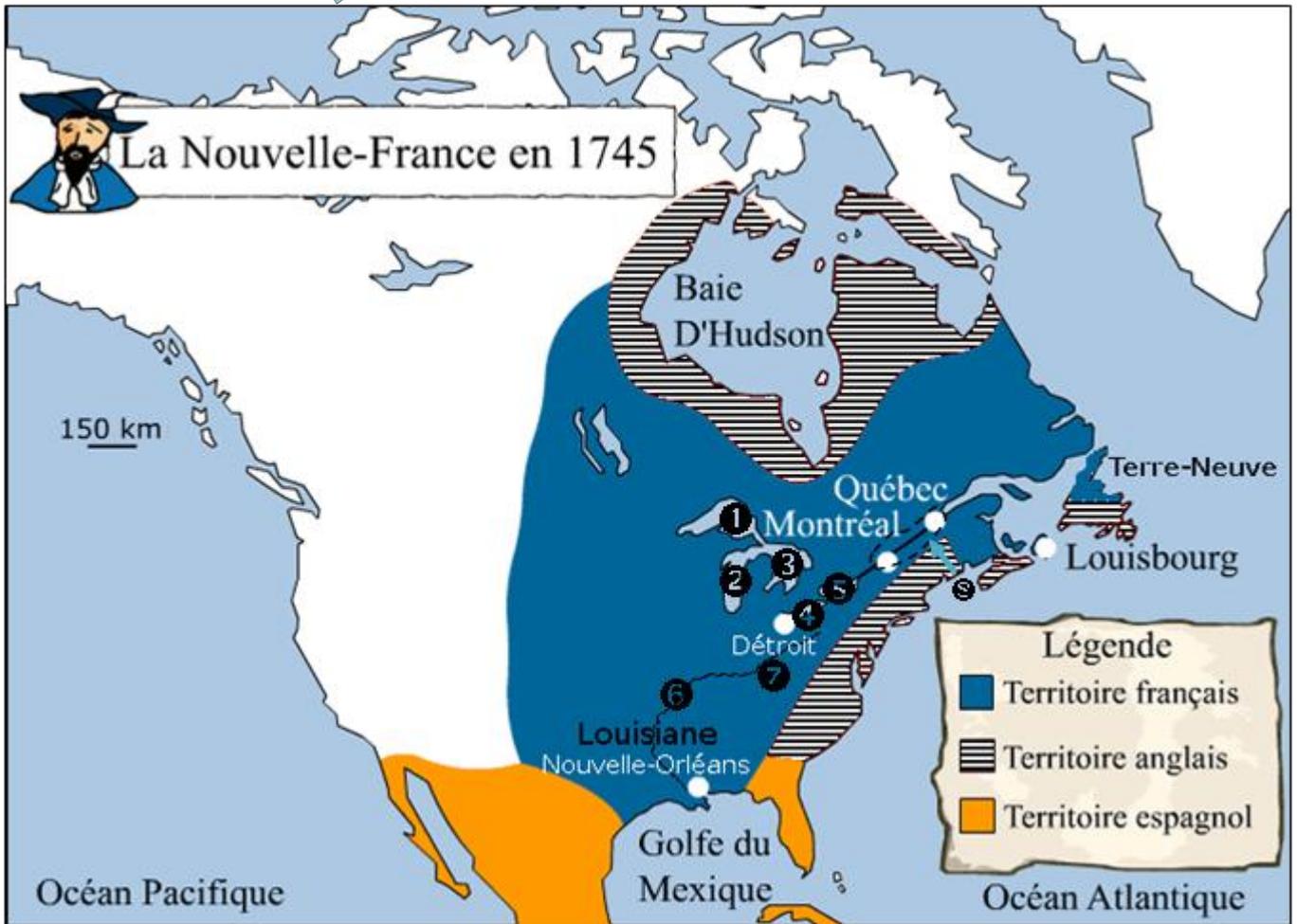
Aujourd'hui, toutefois, l'avenir me paraît plein d'espoir. J'ai vu arriver plus de 1300 Amérindiens depuis le début de l'été, certains ont fait un voyage de plusieurs semaines en canot. Il y a des nations alliées aux Français mais aussi des nations iroquoises. Que veulent-ils? Mettre fin à cette guerre qui n'en finit plus!

C'est chose faite en ce 4 août 1701 : 39 représentants de nations amérindiennes, ainsi que le représentant de la France, Louis-Hector de Callières, ont signé le traité de la Grande Paix. Une paix comme nous n'en avons jamais connu jusque-là et qui permettra à la colonie de se développer sans craindre la menace iroquoise.



[Cérémonie de la signature du traité de la Grande Paix de Montréal en 1701] © Vidéanthrop.

Le territoire



❶ Lac Supérieur

❷ Lac Michigan

❸ Lac Huron

❹ Lac Érié

❺ Lac Ontario

❻ Fleuve Mississippi

❼ Rivière Ohio

Territoire en 1745

Quel grand territoire que celui de la Nouvelle-France ! Les explorateurs n'ont jamais cessé de découvrir de nouveaux lieux et d'en prendre possession au nom du roi de France. En 1745, le territoire de la Nouvelle-France s'étend de Terre-Neuve jusqu'au Mexique. Plus précisément, le territoire possédé par la France en Amérique du Nord s'étend des Basses-terres du St-Laurent et de la région des Grands Lacs, de la vallée de l'Ohio et du Mississippi jusqu'à la Louisiane. Pour ce qui est du territoire qui est occupé, il s'agit de la vallée du St-Laurent (❸).

Les climats d'un bout à l'autre du territoire sont très différents.

Dans la vallée du Saint-Laurent, l'été est court et les hivers sont rigoureux. Les sols de la vallée sont très **fertiles**, mais il faut bien choisir les cultures pour qu'elles puissent pousser avant l'hiver et résister au climat nordique.

Le nord de la **colonie** est riche en fourrures et en bois, ce qui est très important pour le commerce. Mais puisque l'hiver tout est gelé, même le fleuve, les activités sont donc aux ralenties. Les bateaux ne peuvent pas venir faire du commerce à l'année; c'est un point faible du nord de la **colonie**.

Dans le sud de la **colonie**, tout au long de la rivière Mississippi jusqu'au golfe du Mexique, la vie est bien différente. Il fait chaud et humide à l'année et plus on descend vers le sud plus le sol est marécageux. Les bateaux peuvent s'y rendre à l'année, ce qui aide beaucoup le commerce. On ne cultive pas les mêmes plantes que dans la vallée du Saint-Laurent. On cultive plutôt le sucre et l'indigo (teinture bleue) dont on fait commerce. Le territoire de la **colonie** est donc si grand qu'à un bout on connaît la neige, tandis qu'à l'autre extrémité, c'est comparable aux pays chauds.

LEXIQUE

- Colonie:** Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.
- Fertile:** Capacité de produire; qui produit en quantité.



Caractéristiques du territoire : atouts et contraintes

Dans la vallée du Saint-Laurent, l'été est court et les hivers sont rigoureux. Les sols de la vallée sont très fertiles, mais il faut bien choisir les cultures pour qu'elles puissent pousser avant l'hiver et résister au climat nordique.

La température et la pluie en été permettent donc l'activité agricole et en hiver, la neige, va plutôt venir restreindre les déplacements et les activités.

Le Fleuve, les rivières et les lacs facilitent l'accès au territoire. Les rapides limitent toutefois les déplacements.

Le nord de la colonie est riche en fourrures et en bois, ce qui est très important pour le commerce. Mais puisque l'hiver tout est gelé, même le fleuve, les activités sont donc aux ralenties. Les bateaux ne peuvent pas venir faire du commerce à l'année; c'est un point faible du nord de la colonie.

La forêt fournit le bois de chêne pour la construction navale et la présence du minerai de fer permet l'exploitation des Forges du St-Maurice.

Au niveau du relief, les Appalaches constituent un rempart naturel contre les menaces anglaises. Pour ce qui est de la vallée du St-Laurent, elle facilite l'occupation du territoire.

LEXIQUE

- Colonie:** Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.
- Fertile:** Capacité de produire; qui produit en quantité.



Agriculture

[L'étable] © Lamontagne et Duchesne www.prologue.qc.ca



La plupart des Canadiens sont des paysans qui cultivent la terre. Après avoir défriché leur censive, ils la cultivent d'abord pour nourrir leur famille. Le surplus des récoltes permet d'acheter les articles qui viennent de France (sel, tissus, vin) et les choses qu'on se procure chez les artisans (fer à cheval, pelle, souliers).

Le pain est la nourriture de base pour les paysans. Pour avoir suffisamment de farine, il faut faire pousser beaucoup de blé. Les pois sont aussi importants dans l'alimentation. Ils occupent une bonne partie des champs. Pour nourrir les chevaux, il faut aussi faire pousser de l'avoine. Selon les régions, les gens feront aussi pousser du seigle, de l'orge ou du sarrasin.

Pendant l'été, les vaches, les boeufs et les chevaux broutent l'herbe à l'extérieur. Mais pour les nourrir pendant l'hiver, il faut du foin. Il y a juste assez de foin pour nourrir quelques bêtes. Les autres sont tuées ou vendues au début de l'hiver.

Le fumier des animaux sert à engraisser la terre pour améliorer les récoltes. Puisque les paysans n'ont pas assez d'animaux pour répandre du fumier sur tous leurs champs, ils cultivent seulement la moitié de leur terre chaque année et laissent l'autre moitié se reposer. Le fumier est réservé pour le grand jardin potager où on cultive des légumes (oignons, courges, concombres) et un peu de tabac.

Qu'est-ce qu'on peut vendre au marché? On peut seulement vendre ce qui se conserve bien. Très près de la ville, on peut vendre des fruits, des légumes, du beurre et des oeufs frais. Les autres peuvent seulement vendre du blé qui sera exporté vers Louisbourg et les Antilles.

La vie quotidienne, l'alimentation, l'agriculture, tout tourne autour du blé. Après les récoltes de la fin de l'été, le blé est entreposé dans la grange. Pendant l'hiver, il faut battre le blé pour séparer le grain de la paille. Chaque mois, on amène quelques sacs de grain au moulin pour le transformer en farine. De retour à la maison, on fait du pain qui sera cuit dans le four à pain.

Il faut environ 10 ans pour qu'une famille de colons nouvellement installés vive entièrement de sa terre. La vie paysanne demande beaucoup de travail, mais les paysans canadiens vivent mieux que la plupart des paysans français.

Pour l'agriculture les colons utilisent :

- le bœuf et charrue;
- la faux et le faucille (outils coupant pour les récoltes);
- la pioche et la bêche (outils pour creuser la terre);
- le fléau (outil pour séparer les grains des plants de céréales).

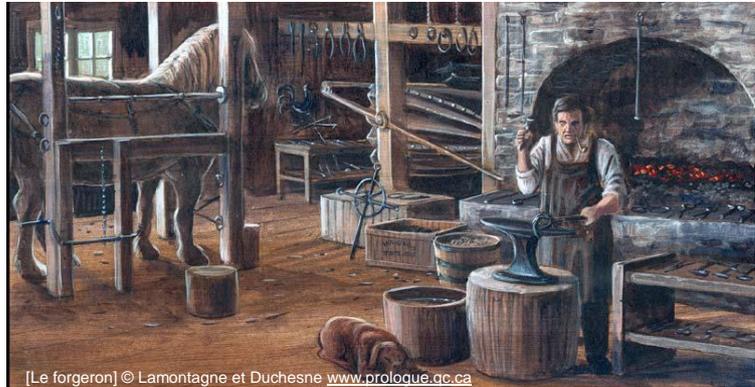
Élevage

On élève quelques vaches pour la viande et la production de lait. Avec le lait, on produit du beurre et du fromage. On élève aussi des poules pour des œufs. La viande fait partie du menu quotidien. On mange du bœuf, du porc et de la volaille.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté – 2^e cycle du primaire, Comment la société canadienne en Nouvelle-France vers 1745 s'organise-t-elle sur son territoire pour répondre aux besoins individuels et collectifs? Dossier documentaire de l'élève

Industries artisanales

Aujourd'hui, je suis venu au village, j'ai besoin de quelques petites choses. En Nouvelle-France, tous les habitants ne cultivent pas la terre pour vivre, certains ont une boutique où ils exercent un métier. Les produits indispensables que je ne peux pas faire moi-même, je les achète chez les artisans. Même si la majorité des habitants ont leur four à pain, on se laisse parfois tenter par la bonne odeur qui sort de chez le boulanger.



[Le forgeron] © Lamontagne et Duchesne www.proloque.qc.ca

En venant ce matin, mon cheval a perdu un fer, je vais devoir aller chez le **forgeron** pour qu'il ferre mon cheval. Son jeune apprenti travaille vraiment bien. Son père a bien fait de placer ce jeune homme chez le forgeron. L'apprenti pourra bientôt quitter son maître et exercer lui-même son métier.

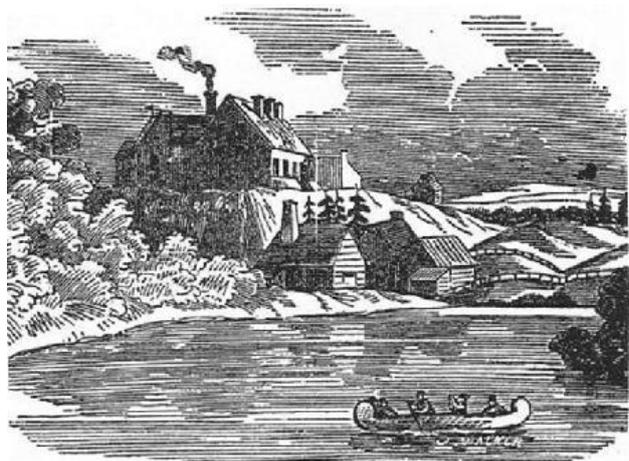
Je dois également aller voir le **charpentier**, car je lui ai commandé un beau coffre en bois. Je sais que lui et son journalier (employé) travaillent bien. Je vais aussi apporter chez le **tanneur** les belles peaux que j'ai piégées. Une fois les peaux tannées, le cordonnier pourra sûrement en faire de belles bottes pour l'hiver.

Je ne dois pas oublier d'aller chez le **tailleur**. Son esclave a terminé de coudre les boutons de mon veston. Ce beau veston sera celui des grandes fêtes, car en temps normal, c'est ma femme qui coud mes vêtements.

On retrouve beaucoup de métiers dans la région. Toutefois, le seigneur a dû se rendre à Montréal pour se procurer une horloge. Les **horlogers** et les **bijoutiers** ne viennent pas souvent en campagne, car il y a seulement les riches comme le seigneur, pour pouvoir avoir des objets de luxe.

Commerce - Grandes industries

Au début de la **colonie**, on vit presque uniquement du **commerce des fourrures**. Jean Talon a la bonne idée de lancer de petites entreprises pour exploiter les autres **ressources naturelles** disponibles ici pour que la **colonie** soit plus indépendante de la France. C'est Gilles Hocquart qui aura l'idée de démarrer des industries lourdes.



[Vue des Forges de la rivière Saint-Maurice] © Les forges du Saint-Maurice, par Benjamin Sulte. Coll. Mélanges historiques, vol.6, p.4, 1920, Montréal, G. Ducharme.

Pour démarrer des industries, cela prend beaucoup d'argent. C'est au roi qu'il faut en demander. Celui-ci accepte d'en fournir. L'action de donner de l'argent à quelqu'un pour l'aider à démarrer une industrie se nomme subventionner. Le roi a donc subventionné deux entreprises importantes en Nouvelle-France, une pour exploiter le bois et l'autre le fer.

On avait déjà pensé exploiter le bois de la **colonie** en fournissant des planches de bois. Rapidement, de petits moulins étaient apparus un peu partout dans la vallée du Saint-Laurent. Mais le transport coûte très cher. C'est pourquoi Hocquart propose de construire dans la **colonie** des bateaux à Québec et on réussit très bien, on construit même quatre gros navires de 500 à 700 tonnes. Ces navires portent des noms très canadiens, comme le Caribou, le Castor et l'Original. Ici le bois ne manque pas, il faut seulement faire venir les artisans de France pour les construire, ce qui est moins cher.

Mais ici, il n'y a pas que du bois, il y a aussi du fer. Les Forges du Saint-Maurice, situées à Trois-Rivières verront le jour en 1730, alors qu'on obtient la permission du roi d'y exploiter un gisement de fer. Aux Forges, on produit des poêles pour se chauffer, des clous, des boulets, des canons, des marmites, des haches, etc. Tout ce qui est en fer. C'est ainsi plus facile de se procurer ces articles qu'attendre qu'ils arrivent par bateau de France.

LEXIQUE

- Colonie:** Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.
- Ressources naturelles:** Produits qu'on peut trouver dans la nature sans avoir à les transformer comme le poisson, le bois, la fourrure.



Caractéristiques de la société : réalités économiques



Les moyens de transport



[Traîneau] © Chez nos ancêtres, par Lionel Groulx, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922. 2e édition. Dessins par James McIsaac. p.73

Il faut aller au village. En été, mettez vos souliers de boeufs. En hiver, mettez vos **mocassins** et vos raquettes. Il faut marcher. Grâce à vos pieds, vous pouvez aller partout. Mais marcher, c'est long et fatigant. Si votre famille a assez d'argent, elle achètera un ou deux chevaux. Le cheval «canadien» est robuste et bien adapté à notre climat. Les jeunes montent les chevaux et les parents s'en servent pour tirer un véhicule.

Du printemps à l'automne, on utilise la charette pour le travail et la calèche pour se promener. Selon la saison, les chemins sont poussiéreux ou boueux et les promenades ne sont pas très agréables. C'est plutôt par de belles journées d'hiver, quand les rivières sont gelées et que la neige est bien tapée, que les voyages sont le plus confortables. Pendant l'hiver, le traîneau sert pour le travail et la carriole aux promenades.

Pour les longues distances, il y a le canot, la barque et le navire. Le canot est le plus léger et le plus rapide. On peut aller de Québec à Montréal en quatre à six jours. En plus du canot d'écorce, il y a aussi la pirogue, un tronc d'arbre creusé en forme de canot. Pour transporter beaucoup de choses, on utilise une barque. On peut y mettre plus de marchandises, mais elle va plus lentement. Il faut donc neuf jours pour monter de Québec à l'île Jésus avec une barque. Les gens s'arrêtent chaque nuit et partent avant le lever du soleil. Pour les voyages encore plus longs, on prend un grand voilier à Québec pour aller à Louisbourg, aux Antilles ou en France.

LEXIQUE

Mocassin: Chaussure basse fabriquée et portée par les Amérindiens.

Trois types de bateau

« Les bateaux en usage sont de trois sortes.

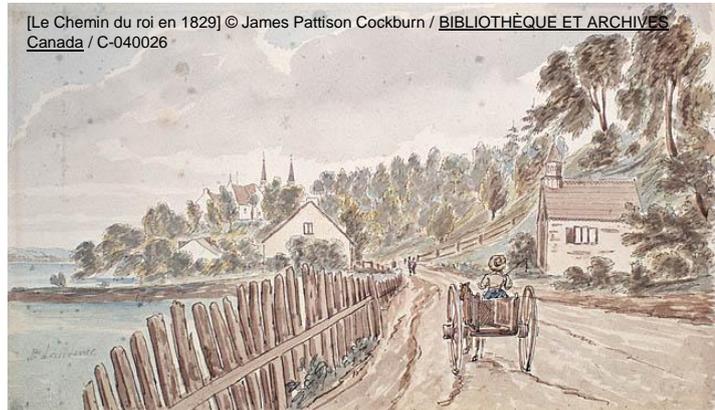
1. Le canot d'écorce – faits d'écorce d'arbres cousues (...).
2. Le canot proprement dit –formé d'un simple tronc d'arbre creusé; j'ai eu occasion déjà de le décrire. On en construit ici de sapin blanc et de différentes grandeurs. Ce n'est pas avec la rame qu'on les conduit, mais avec l'aviron, ce qui fait qu'on ne peut y employer que la moitié de la force qu'on obtient

avec les rames; aussi, un seul homme pourrait-il aller aussi vite avec celles-ci, que deux autres maniant l'aviron.

3. Les bateaux –toujours très grands ici -, dont on se sert pour le transport de fortes cargaisons; ils sont construits à fond plat, et leur quille est en chêne rouge plus souvent en chêne blanc, lequel résiste mieux qu'aucun autre bois aux accidents de navigation. Les **flancs** sont en sapin blanc; le chêne rendrait le bateau trop lourd. »

Les voies de communication

Le chemin du Roy est complété depuis 1737. Désormais, on peut aller de Québec à Montréal à cheval. La construction a duré six ans. Les habitants ont ouvert la route eux-mêmes, chacun faisant le bout de chemin devant sa terre. Il faut couper les arbres, arracher les souches, déplacer les cailloux, égaliser la chaussée et creuser des fossés. Lorsqu'il faut construire un pont, les habitants d'une paroisse se mettent ensemble pour faire le travail. Plusieurs rivières sont trop larges pour construire un pont : la rivière Saint-Maurice, la rivière l'Assomption, la rivière des Prairies. Il faut alors prendre un traversier pour se rendre de l'autre côté.



[Le Chemin du roi en 1829] © James Pattison Cockburn / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-040026

Grâce au chemin du Roy, le gouvernement a mis en place un système de relais entre les principales villes. Les voyageurs arrêtent dans des auberges pour manger, dormir ou pour changer de chevaux. Grâce au chemin du Roy, on peut faire le trajet Québec-Montréal en deux jours et demi. Les voyageurs ont l'impression que la **colonie** forme un long village continu.

Le chemin du Roy est donc très utile pour les personnes et pour la poste. Pour les marchandises lourdes, le fleuve, ce chemin qui marche, reste encore la meilleure solution. De nos jours, la route 138 suit à peu près le tracé du chemin du Roy.



En 1745, le réseau routier n'est pas encore très développé. Dans chaque région, des chemins mènent à l'église, au village, parfois à la ville. Il y a une seule route principale, le chemin du Roy. Il relie Québec et Montréal depuis 1737. Pour monter vers l'intérieur du continent, il n'y a aucune route. Il y a malgré tout un moyen de se déplacer facilement : les rivières et les lacs qui sillonnent le pays. Ce sont les chemins qui marchent. Le fleuve Saint-Laurent est le chemin principal et ses affluents sont les routes secondaires.

Quand les colons se choisissent une terre, ils préfèrent naturellement celles qui sont sur le bord d'une rivière. Le pays est donc divisé en bandes longues et étroites et le plus de gens possible ont un accès à la rivière. Dans une région, c'est seulement quand il n'y a plus de terre disponible sur le bord de l'eau que les gens s'installent sur une deuxième rangée de terres.

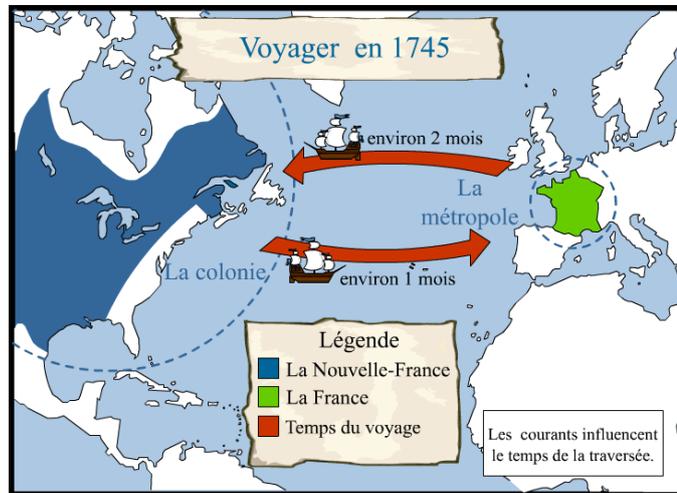
Les rivières sont aussi importantes pour le commerce des fourrures. C'est grâce à elles qu'on peut se rendre de Montréal jusqu'aux **Grands Lacs**, puis jusqu'à la Nouvelle-Orléans et même jusqu'au cœur

des grandes plaines. Grâce aux rivières, on peut remplir un canot de marchandises et de fourrures et aller beaucoup plus vite que si on était à pied. Il faut beaucoup d'effort pour remonter le courant. Lorsqu'on descend la rivière, on est porté par le courant du chemin qui marche.

La communication

Il faut de 6 à 8 semaines pour se rendre de la France au Canada. Grâce aux courants marins, il en faut seulement 4 ou 5 semaines pour aller du Canada à la France. Pendant l'hiver, il n'y a aucune communication entre la mère-patrie et la colonie. Si seulement ils avaient eu le courriel!

Pour communiquer entre la France et la Nouvelle-France, c'est souvent long. Par exemple, lorsque le gouverneur doit communiquer avec le roi en France, il rédige une lettre qu'il envoie par bateau. Il doit rédiger sa lettre avant l'hiver afin qu'elle puisse quitter par le dernier navire de la saison, généralement en novembre.



Entre novembre et avril, le fleuve est gelé. Aucun bateau ne peut venir en Nouvelle-France; le gouverneur est sans réponse pendant tout ce temps. Imaginez six mois sans recevoir de nouvelles de la France !

Au printemps, quand le premier bateau accoste à Québec, en avril ou mai, la réponse de la lettre envoyée en novembre arrive enfin!

Décidément la communication en Nouvelle-France n'est pas très facile!

LEXIQUE

| | |
|---------------------|--|
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |
| Mère-patrie: | Le pays qui possède une colonie. |
| Gouverneur: | Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement. |



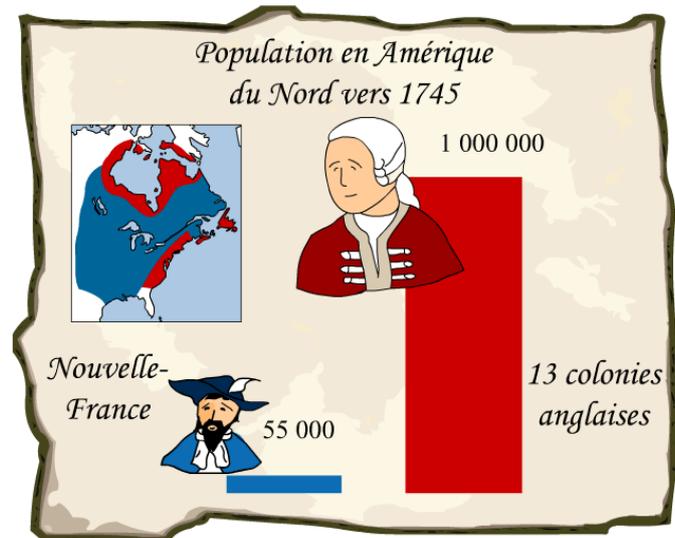
Caractéristiques de la société : réalités démographiques



Québec 1745,

Votre Majesté Louis XV,

Malgré tous nos efforts, la population en Nouvelle-France augmente moins rapidement que dans les colonies anglaises. L'an dernier, il y avait environ 55 000 personnes en Nouvelle-France. Trois habitants sur quatre vivent à la campagne. L'autre partie habite dans les villes de la colonie : Québec, Trois-Rivières et Montréal. Québec est la capitale et la ville principale avec 4600 habitants et il y a 3700 personnes à Montréal. Seuls les voyageurs du commerce des fourrures ont un mode de vie plus nomade, les autres sont sédentaires.



La population est toujours concentrée dans la vallée du Saint-Laurent, entre Vaudreuil et l'île aux Coudres. Notre territoire de la Louisiane se développe encore plus lentement et seulement 4000 personnes y habitent.

Beaucoup moins de colons que prévu sont venus s'installer dans la colonie. Les Français trouvent que cette colonie est trop froide. De plus, elle offre moins de chance de s'enrichir que d'autres colonies où on fait plus de commerce. Comme vous le savez, les paysans français sont attachés à leur village et préfèrent rester sur leur terre.

Il y a presque 80 ans, quand le roi Louis XIV a pris en main la Nouvelle-France, on a calculé qu'il y avait seulement une femme pour six hommes. En faisant venir des orphelines de France, qu'on appelait les Filles du roi, Jean Talon a réglé ce problème. Aujourd'hui, la population réussit à grandir grâce aux familles nombreuses (en moyenne 7 enfants). Cependant, même si l'air est sain et qu'il y a moins d'épidémies qu'en France, un enfant sur quatre meurt quand même avant l'âge d'un an. Si on survit à l'enfance, on peut s'attendre de vivre jusqu'à environ 50 ans.

Votre fidèle et très dévoué intendant,

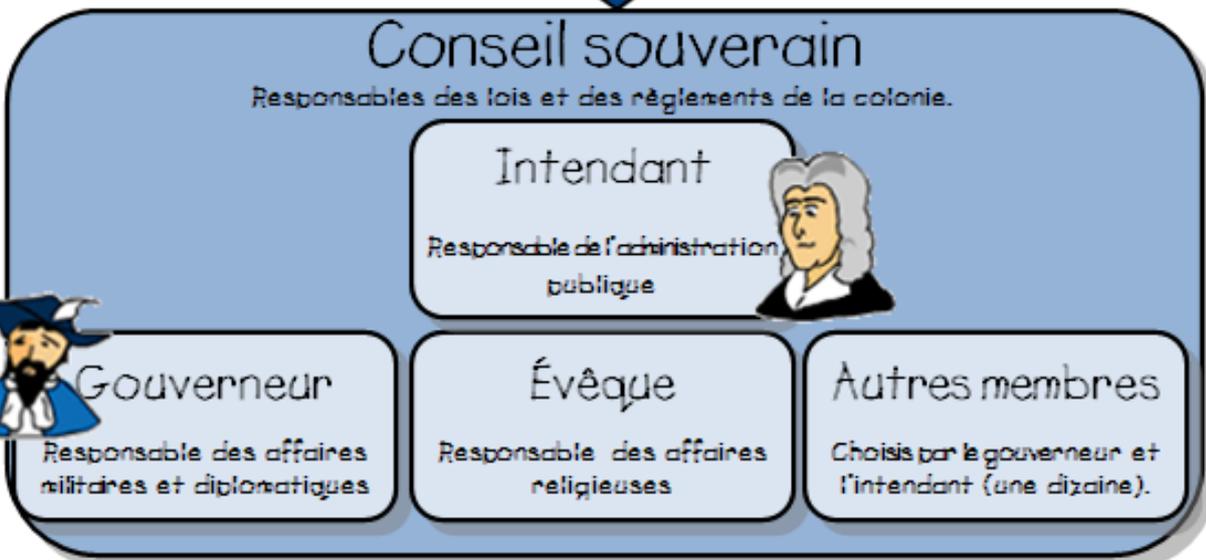
Gilles Hocquart

LEXIQUE

| | |
|--------------------|--|
| Nomade: | Personne qui se déplace souvent pour vivre. |
| Sédentaire: | Personne qui habite en un seul endroit pour une longue durée. |
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |



Ministre de la marine



Milice (Capitaines de milice)



Peuple



Depuis 1663, la Nouvelle-France est gouvernée selon les principes de la monarchie absolue. En résumé, tout le pouvoir vient du roi. Il choisit ses ministres et nomme les administrateurs qui sont envoyés dans les colonies. Les gens ne peuvent pas voter, ne peuvent pas manifester, ni même se rassembler dans un but politique. Le gouvernement tient tout de même compte des besoins de la population et s'assure que tous soient traités avec justice pour maintenir la paix sociale.

On peut décrire les responsables comme suit. Dans son palais de Versailles, le roi donne des directives générales au ministre de la Marine, responsable des colonies. Le ministre envoie ses instructions au gouverneur et à l'intendant. Le premier est responsable des affaires militaires et diplomatiques, le second de l'administration civile. L'évêque de Québec, responsable des affaires religieuses, a une grande influence au début, mais est graduellement mis à l'écart de la politique. Tout comme le gouverneur et l'intendant, il a un siège au Conseil souverain, l'institution de la cour de justice supérieure de la colonie.

LEXIQUE

| | |
|--------------------|--|
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |
| Gouverneur: | Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement. |
| Conseil: | Groupe de personnes qui donnent leur opinion sur des questions d'ordre publique. |



Caractéristiques de la société : réalités culturelles



Habitation

Le manoir

Le manoir est la maison du seigneur. Il est plus gros que les maisons des censitaires. Le manoir est souvent construit en pierre et compte plusieurs cheminées. Le manoir compte plusieurs pièces séparées comme dans les maisons d'aujourd'hui, chambre, cuisine, mais pas de salle de bain. Dans ses fenêtres, le seigneur a des vitres.



[La maison du censitaire] © Lamontagne et Duchesne www.prologue.qc.ca

La maison du censitaire

Les maisons des censitaires sont très modestes et construites de bois. Elles ne comptent généralement qu'une seule pièce habitable. Toutes les activités se font donc dans l'unique pièce de la maison que ce soit dormir ou manger. Il y a peu de meubles : une table, des bancs, un lit et une armoire. L'élément le plus important de la maison est le foyer ou le poêle à bois. En plus de chauffer la maison et d'éclairer l'intérieur, le foyer permet de cuisiner. Les habitants de la Nouvelle-France ont construit leur maison en fonction de nos hivers très froids. Les habitations ont des toits plus inclinés pour éviter l'accumulation de neige. Il y a peu de fenêtres pour empêcher le froid d'entrer et à la place des vitres, les habitants mettent du papier huilé.

Les maisons de la ville

La maison de ville est née des fréquents combats contre le feu. Les maisons étant rapprochées en ville, le feu se propage très vite; c'est pourquoi on y construit des maisons de pierres avec des murs coupe-feu. Les artisans et journaliers qui habitent la ville ont des maisons encore plus petites que les censitaires et sont parfois locataires.

LEXIQUE

- Censitaire:** Colon établi sur une censive et qui paie des rentes (un loyer) à un seigneur.
Cens: Loyer que les censitaires doivent payer chaque année au seigneur.

Alimentation

Les habitants de la Nouvelle-France doivent surtout compter sur leur environnement pour s'alimenter. La terre, la forêt et les cours d'eau fournissent aux habitants tout ce qu'ils ont besoin pour survivre.



[À la cuisine !] © Lamontagne et Duchesne www.prologue.qc.ca

De la terre, les habitants récoltent : chou, carotte, céleri, fève, salade, pois et oignon. Dans les jardins, les habitants ont aussi des arbres fruitiers tels que le pommier.

Les paysans transforment le blé cultivé en farine. La farine est l'ingrédient le plus important dans la fabrication du pain. Il faut cultiver beaucoup de blé, car le pain est l'aliment le plus souvent mangé par les habitants de la Nouvelle-France. La majorité des maisons ont leur four à pain.

Les animaux de la ferme sont essentiels pour les produits qu'ils fournissent. La vache donne le lait pour le beurre et le fromage et la poule fournit les œufs. Ces animaux peuvent être mangés, tout comme le cochon et le mouton. À l'automne, on fait boucherie, c'est-à-dire que l'on tue quelques-uns des animaux pour manger leur viande, comme le cochon.

La forêt vient compléter l'alimentation des habitants. On y retrouve les petits fruits sauvages, comme les fraises, les framboises, les bleuets et les canneberges. Ses fruits sont cueillis durant l'été et transformés en confiture. Les noix de toutes sortes sont aussi cueillies. La forêt abrite également des animaux sauvages que l'on chasse pour les manger, comme l'original, le lièvre, la perdrix et la tourte.

Ainsi, les habitants de la Nouvelle-France ont une alimentation assez variée. La quantité et la qualité de la nourriture dépendent toutefois de la température. Une bonne récolte assure une bonne alimentation pour tout l'hiver, alors qu'une mauvaise récolte amène la famine dans la **colonie**.

Ainsi, le déjeuner se prend très tôt afin que l'habitant puisse commencer son travail dès le lever du soleil. Pour déjeuner, on mange du pain.

À midi, les gens arrêtent de travailler pour le dîner. On sert alors un potage, fait de bouillons et de légumes que l'on accompagne de pain; celui-ci remplace les pommes de terre qui ne sont pas cultivées ici à l'époque. Suit le plat principal; on mange de la viande bouillie, rôtie ou en ragoût. Le dessert, lorsqu'il y en a, se compose surtout de fruits.

Le paysan travaille tout l'après-midi et arrête avec le coucher du soleil. Le souper se prend donc en fin de journée. On mange souvent la même chose qu'au dîner. En fait, on prépare une seule grosse quantité de nourriture qui sert à la fois de dîner et de souper.

Le vendredi, la religion interdit aux catholiques de manger de la viande. Les habitants mangent alors des légumes, du poisson et des œufs.

La variation des plats cuisinés dépend surtout des saisons. On mange des légumes et des fruits frais lorsqu'ils sont prêts à être cueillis. Le reste de l'année, on se contente des **réserves** accumulées et de la viande des animaux qui ont été abattus.

Les aliments varient aussi selon la richesse des habitants. Le seigneur mange davantage de nourriture raffinée, comme du chocolat, qui vient d'ailleurs. De son côté, le paysan doit se contenter de ce que la nature met à sa disposition.

LEXIQUE

Colonie:

Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. -
OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.



[Kermesse] © Musée de la Nouvelle-France – Société du Musée canadien des civilisations

Divertissement et coutumes

Enfin un peu de repos ! Aujourd'hui, c'est congé, on va en profiter pour fêter un peu puisque c'est la fête du Mai. Ici en Nouvelle-France dans une année, on compte jusqu'à 85 jours où le travail est interdit par l'Église, soit 52 dimanches et 33 fêtes obligatoires. Mais on ne peut pas dire qu'on célèbre toujours les jours de congé.

C'est parfois difficile de fêter, car le commerce des fourrures garde les hommes absents de la maison et les habitations sont parfois si éloignées les unes des autres que cela rend les déplacements difficiles. Mais on s'amuse quand même en passant les soirées près du feu à écouter des histoires ou à chanter.

Certains jouent à des jeux, comme les dames ou les dominos. Les jeunes, eux aiment bien danser au son des violons, mais il faut être chanceux pour connaître un musicien; ils sont rares dans la colonie. On organise aussi des fêtes lors des mariages ou des baptêmes. Les fêtes les plus importantes sont des fêtes religieuses, comme Pâques ou Noël.

Mais aujourd'hui, comme je vous l'ai déjà dit, c'est la fête de la plantation du Mai. Nous nous rendons tous au manoir du seigneur pour planter devant la maison un conifère auquel on a enlevé l'écorce et les branches. Comme le veut la tradition, il faut d'abord demander au seigneur la permission de planter l'arbre. Ensuite, le seigneur est invité à noircir le Mai. Il s'amène sur le seuil de la porte du manoir avec son fusil et tire sur l'arbre. Après lui, tous les habitants assez vieux pour avoir un fusil tirent sur le mât. Plus on tire, plus le mât est noir, plus le compliment est flatteur pour le seigneur.

Ensuite, tout le monde mange, boit et chante.

Le divertissement chez les riches



[Un bal organisé par Mme Bégon!] © Création Bernard Duchesne

En Nouvelle-France, les hivers sont longs et ennuyants. De plus, les nombreux congés fournissent de nombreuses occasions de fêter. Des divertissements en Nouvelle-France, il y en a plusieurs.

Chez les riches, ce sont les bals qui sont à l'honneur, chacun y montre ses plus beaux vêtements. Les dames portent des grandes robes avec de la dentelle et des rubans et certains hommes ou femmes portent même des perruques ou se poudrent les cheveux.

Les gens organisent aussi des festins et mangent toutes sortes de mets raffinés.

Mme Bégon est reconnue pour ses nombreux bals toujours réussis. Les gens peuvent même suivre des cours de danse et de musique avec les maîtres de danse, qui suivent les modes de Paris.

La mode est un sujet qui préoccupe les gens de la haute autant dans la colonie que de l'autre côté de l'océan. La mode est d'une grande importance, car elle détermine souvent le rang social d'une personne.

Langue

Ah lala ! Je viens d'avoir une discussion avec mon grand-père; il me reproche d'être plus Canadien que Français. Il dit même que je ne parle pas comme lui, en fait, il dit que je parle le Français sans accent et que j'emprunte des mots de vocabulaire aux matelots et aux Amérindiens.

Il est vrai qu'au début de la colonie les gens qui arrivaient ici parlaient un français différent selon la région d'où ils venaient. Au fil des années, notre façon de parler a changé. Alors pour moi qui suis né ici en Nouvelle-France et n'a jamais vu la France, j'ai appris un français "canadien". Comme me dit ma mère, il faut savoir s'adapter pour vivre ici.

Et si le français que je parle emprunte des mots aux Amérindiens c'est parce que les Amérindiens nous ont montré des techniques bien adaptées à la colonie.

Religion

En Nouvelle-France, tous les habitants sont catholiques. L'église est au cœur de leur vie religieuse. Les gens vont à la messe le dimanche et les jours de fête. Les cérémonies religieuses font partie de toutes les célébrations. Les événements qui marquent la vie familiale et la vie publique sont aussi célébrés à l'église. À l'intérieur de l'église, on y retrouve des sculptures et des peintures de personnages religieux.



[L'église est au centre de la vie des habitants de la Nouvelle-France] © Lamontagne et Duchesne www.proloque.qc.ca

Les enfants naissent à la maison et sont baptisés à l'église. Les nouveaux époux se marient à l'église avant de fêter dans les maisons de leurs parents. Les gens meurent à la maison. Le prêtre dit une dernière messe pour les défunts avant de les enterrer dans le cimetière près de l'église.

En plus d'être importante pour la religion, l'église est un bâtiment important. On construit l'église sur un terrain plus élevé, près d'une croisée de chemins, sur le domaine du seigneur. L'église domine le paysage et c'est le plus grand bâtiment de la seigneurie. Le premier banc de l'église est réservé pour le seigneur. À sa mort, le seigneur sera enterré sous son banc.

Tous les habitants de la seigneurie se retrouvent à l'église le dimanche. Le village grandit autour de l'église pour offrir d'autres services aux habitants des campagnes. Après la messe, on se retrouve sur le « perron de l'église » pour discuter ou entendre les dernières nouvelles. L'église est donc un des principaux lieux de rassemblement. Si le gouverneur et l'intendant ont des ordres ou des règlements à faire connaître, ils demandent au capitaine de milice de les annoncer à la sortie de la messe.

LEXIQUE

| | |
|--------------------|---|
| Milice: | Groupe d'habitants qui participe à la défense de sa région. |
| Gouverneur: | Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement. |

Les personnages et les groupes sociaux



Jean Talon



[Portrait de Jean Talon] © The Great Intendant, par Thomas Chapais, Toronto, Glasgow Books, 1914, Coll. Chronicles of Canada series, vol.10, p.6. D'après une peinture située à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Jean Talon est le premier intendant de la Nouvelle-France. Administrateur expérimenté, il est envoyé à Québec en 1665 pour mettre en place le gouvernement royal et pour encourager le développement de la **colonie**.

Côté administratif, il doit gérer le budget de la **colonie**, s'assurer que les soldats sont bien nourris et bien équipés, et faire des règlements pour assurer l'ordre. Pour augmenter la population de la **colonie**, il offre aux soldats de rester au Canada puis il fait venir des Françaises (les Filles du roi) pour les épouser et fonder des familles. Il réussit à amener 1500 personnes en cinq ans.

Talon veut aussi développer l'économie. Il construit une brasserie pour encourager les colons à faire pousser du houblon. Il encourage les gens à élever du bétail. Pour occuper les habitants pendant l'hiver, il aimerait qu'ils cultivent le chanvre et le lin. Il fait couper du bois dans la forêt pour l'exporter aux Antilles. Bref, Talon fait tout ce qu'il peut pour que le Canada participe au commerce triangulaire.

Talon retourne en France en 1672 alors que son roi se lance en guerre. L'argent qui avait aidé à développer la **colonie** est utilisé pour l'armée et plusieurs de ses projets économiques tombent dans l'oubli. Jean Talon aura donné un bon élan au développement de la Nouvelle-France.

Frontenac

Frontenac est nommé **gouverneur** de la Nouvelle-France en 1672 par le Roi. Louis XIV croit que ce militaire d'expérience sera capable de protéger la **colonie** et de favoriser son développement.

Frontenac accepte de se rendre dans une **colonie** lointaine et prend son rôle de représentant officiel du Roi très au sérieux.

Il encourage la traite des fourrures, une activité profitable. Pour développer ce commerce, Frontenac encourage les explorations. Il peut donc étendre le territoire de la Nouvelle-France et établir de nouveaux postes où on échangera des fourrures avec les **Amérindiens**. Il profite lui-même de ce commerce et se fait plusieurs ennemis chez les marchands qui ne bénéficient pas de sa protection. Le roi le rappelle en France en 1682.

Pendant son absence, la guerre éclate avec les Iroquois et les Anglais. Frontenac revient en Nouvelle-France en 1689 pour organiser la défense de la **colonie**. Il ravive le moral des habitants, apeurés par les attaques iroquoises. Il lance donc une **grande offensive** (attaque) au cœur du pays des Iroquois.

En 1690, l'amiral William Phips tente d'envahir la Nouvelle-France avec une grande **flotte de navires**. Lorsqu'il arrive à Québec, il demande à Frontenac de se rendre, Frontenac n'hésite pas à lui répliquer : « Je répondrai par la bouche de mes canons! ». Aidé par le climat et par le manque de préparation des Anglais, Frontenac défend la **colonie** avec succès et rétablit les **alliances** avec les **Amérindiens**.

Frontenac s'attire toutefois à nouveau les critiques en favorisant certains marchands de fourrures. Il participe indirectement au commerce par ces **alliances** au détriment de plusieurs marchands établis. Malgré ses tendances à mélanger son rôle de **gouverneur** et ses intérêts personnels, il demeure en poste jusqu'à sa mort à Québec en 1698.



[Frontenac] © The governors-general of Canada, 1608-1931. par Louis-Joseph Lemieux, London, Lemieux, 1931, p.41

LEXIQUE

| | |
|------------------------------|--|
| Traite des fourrures: | Activité commerciale par laquelle les Amérindiens échangent des peaux de fourrures contre des produits (couteaux, couvertures, fusils, etc.) qui viennent de France. |
| Grande offensive: | Attaque organisée avec un grand nombre de soldats. |
| Gouverneur: | Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement. |
| Flotte de navires: | Grand nombre de navires qui naviguent ensemble pour combattre un ennemi. |
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |

Mgr Laval

François de Laval est le premier évêque de la Nouvelle-France. Arrivé à Québec en 1659, il dirige l'Église catholique de la [colonie](#). Son territoire s'étend sur toute la Nouvelle-France.

Le travail d'un premier évêque n'est pas facile. Il doit d'abord se faire obéir par les prêtres déjà installés au pays. Il doit aussi jouer un rôle politique dans la [colonie](#) et se trouve parfois en conflit avec le [gouverneur](#). Par exemple, quand Mgr de Laval fait interdire la vente de l'eau-de-vie (alcool) parce qu'il juge que ça détruit les peuples [Amérindiens](#), le roi, suite à la demande du [gouverneur](#), qui croit que l'alcool est nécessaire au commerce, interviendra dans le conflit en rétablissant ce commerce.



Monseigneur de Laval réussira à établir les bases de l'Église catholique canadienne. À son arrivée en 1659, il n'y a que 27 prêtres pour 2000 habitants. Il fonde le [Séminaire de Québec](#) en 1663 pour former des prêtres. Pour assurer un revenu au [clergé](#), il introduit la même année la [dîme](#), le paiement par les paysans d'une partie de leur récolte. Fixée à un treizième de la récolte, la [dîme](#) est abaissée à un vingt-sixième à la demande des habitants.

Mgr de Laval retarde la création de paroisses, car il croit que les habitants des campagnes sont encore trop pauvres pour faire vivre un curé. Il finit par créer une douzaine de paroisses après 1684, mais le Séminaire doit payer une partie des dépenses des curés. Pieux, humble et charitable, il est généralement aimé des habitants.

LEXIQUE

| | |
|--------------------|--|
| Gouverneur: | Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement. |
| Dîme: | Le paroissien doit remettre une portion de sa récolte ou de ses revenus au curé. |
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |
| Clergé: | Ensemble des personnes qui ont donné leur vie au service d'une religion. |

Les militaires



[Soldats] © Guerre du Canada, 1756-1760: Montcalm et Lévis, par l'Abbé H.-R. Casgrain, Tours, Alfred Mame et fils, 1899, p.37

La Nouvelle-France est souvent en guerre. À différentes époques, la **colonie** doit combattre les Iroquois, les Anglais, ou les Renards (tribu **amérindienne** des Grands-Lacs).

Pendant les premières guerres iroquoises, en 1665, le roi envoie le Régiment de Carignan-Salières, formé de soldats réguliers et bien entraînés. Un tiers des officiers et des soldats vont choisir de rester en Nouvelle-France.

Lorsque la guerre reprend avec les Iroquois en 1684, le roi envoie des Troupes de la Marine, des soldats qui gardent les ports de mer et les bateaux. Ils seront postés dans les villes et dans les postes de traite. En temps de paix, les soldats travaillent chez des artisans en ville ou chez des paysans à la campagne. Les soldats sont recrutés en France. Plusieurs d'entre eux reçoivent leur congé pour se marier et s'établir au Canada. Les officiers, de leur côté, sont choisis parmi les familles **nobles** canadiennes.

Les Canadiens contribuent aussi à la défense de la **colonie**. Tous les hommes de 16 à 60 ans font partie de la **milice**. Dans chaque paroisse, il y a un capitaine de **milice**. Il veille à l'entraînement de ses hommes. La **milice** aide les soldats réguliers lors des batailles et ils transportent aussi le matériel. À la campagne, c'est aussi la **milice** qui s'occupe d'attraper les criminels pour les conduire à la ville.

Pour se défendre, la Nouvelle-France a aussi des alliés indispensables, ses partenaires commerciaux amérindiens. Ils participent aux attaques contre les **colonies** anglaises et aux batailles contre les armées ennemies.

Le territoire de la Nouvelle-France est très vaste. Pour le défendre, il faut que les soldats, les **miliciens** et les guerriers **amérindiens** travaillent ensemble contre les ennemis.

LEXIQUE

| | |
|--------------------|---|
| Noble: | Personne qui possède un titre, de grandes terres et qui fait partie des personnes les plus importantes de la société. Seuls les nobles peuvent être officiers dans l'armée ou dans la marine. La noblesse se transmet de père en fils. Le roi nomme parfois de nouveaux nobles. |
| Milice: | Groupe d'habitants qui participe à la défense de sa région. |
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |
| Miliciens: | Habitants d'un pays qui sont appelés à le défendre en cas de guerre. Ils ne s'entraînent pas souvent, donc sont moins habitués à se battre que les soldats qui passent plusieurs années dans l'armée. |
| Amérindien: | Peuples qui habitaient l'Amérique à l'arrivée des Européens. |

Les Filles du Roy



[Les Filles du roi] © Eleanor Fortescue Brickdale / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-020126

Bonjour, je me nomme Anne Julien et je suis en route vers la Nouvelle-France avec plusieurs autres jeunes filles. La majorité de mes compagnes de bateau sont nées, comme moi, dans la région de Paris. Nous sommes pour la plupart des orphelines. Notre bon roi nous envoie dans la colonie pour prendre mari. C'est pourquoi on nous appelle les «Filles du roi». Il a payé les frais du voyage et nous a même offert une dot, une somme d'argent en cadeau de mariage.

Lorsque nous arriverons à Québec entre 1663 et 1673, les religieuses prendront soin de nous jusqu'au moment de notre mariage. Il y a tellement d'hommes qui ne sont pas mariés en Nouvelle-France que j'aurai l'embarras du choix. Jean Talon, l'intendant, veut augmenter le nombre de familles et d'enfants par ces mariages.

Me voici un an plus tard, j'ai épousé le brave Nicolas Choquette. Il est un ancien soldat qui est devenu un paysan. Je sais que le travail va être difficile, mais moi, je suis bien décidée à rester en Nouvelle-France et à fonder une grande famille. Nous sommes établis dans la seigneurie de Varennes et nous avons terminé la construction de notre première maison. Notre premier garçon vient de naître.

Les coureurs des bois

Vers 1745, la [traite des fourrures](#) est une entreprise très réglementée. Toute personne qui désire faire la [traite des fourrures](#) doit détenir un permis et toutes les peaux vendues à l'extérieur de la Nouvelle-France doivent passer par la Compagnie des Indes occidentales. Pour obtenir le droit de faire du commerce avec les Amérindiens, on doit acheter un permis qui coûte 1 000 livres. C'est très cher.

Devenus hors-la-loi

Depuis les débuts de la Nouvelle-France, les coureurs des bois ont parcouru le territoire et sont entrés en contact avec les tribus amérindiennes pour acheter des fourrures et les revendre par la suite. À partir de la fin du XVIIe [siècle](#), les coureurs des bois indépendants sont progressivement remplacés par des employés des compagnies. À partir de 1716, on considère que les personnes qui font du commerce sans avoir de permis, comme les coureurs des bois, sont des hors-la-loi.

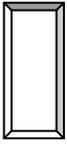
Un travail difficile

La vie d'un coureur des bois n'est pas de tout repos. Ils doivent parcourir de très longues distances en transportant de lourds ballots de fourrures, faire du portage et supporter des conditions climatiques extrêmes. En plus, leurs profits baissent depuis plusieurs années. Il y a donc de moins en moins de coureurs des bois en Nouvelle-France.

LEXIQUE

Traite des fourrures: Activité commerciale par laquelle les Amérindiens échangent des peaux de fourrures contre des produits (couteaux, couvertures, fusils, etc.) qui viennent de France.

Siècle : Période de 100 ans.



Les événements marquants

Établissement d'industries artisanales



[Le forgeron] © Lamontagne et Duchesne www.proloque.qc.ca

Aujourd'hui, je suis venu au village, j'ai besoin de quelques petites choses. En Nouvelle-France, tous les habitants ne cultivent pas la terre pour vivre, certains ont une boutique où ils exercent un métier. Les produits indispensables que je ne peux pas faire moi-même, je les achète chez les artisans. Même si la majorité des habitants ont leur four à pain, on se laisse parfois tenter par la bonne odeur qui sort de chez le boulanger.

En venant ce matin, mon cheval a perdu un fer, je vais devoir aller chez le forgeron pour qu'il ferre mon cheval. Son jeune apprenti travaille vraiment bien. Son père a bien fait de placer ce jeune homme chez le forgeron. L'apprenti pourra bientôt quitter son maître et exercer lui-même son métier.

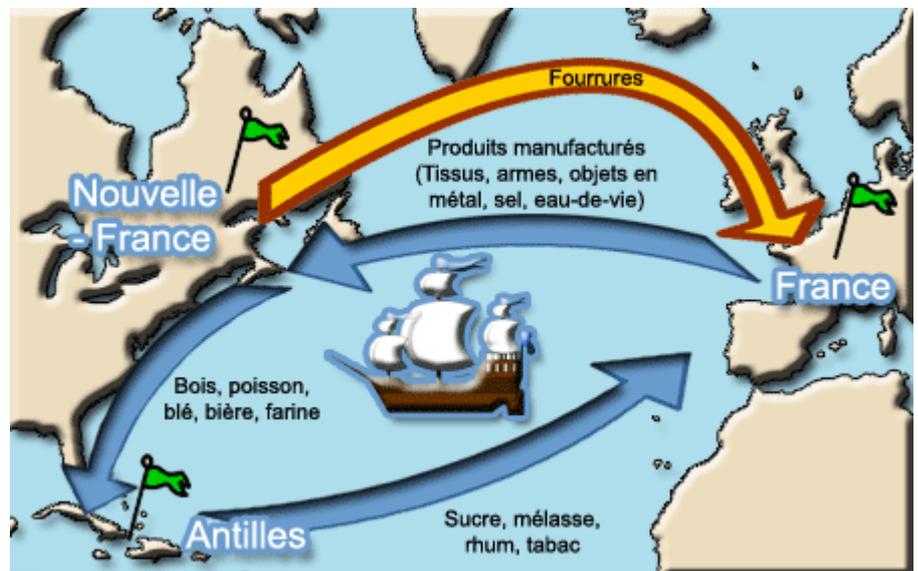
Je dois également aller voir le charpentier, car je lui ai commandé un beau coffre en bois. Je sais que lui et son journalier (employé) travaillent bien. Je vais aussi apporter chez le tanneur les belles peaux que j'ai piégées. Une fois les peaux tannées, le cordonnier pourra sûrement en faire de belles bottes pour l'hiver.

Je ne dois pas oublier d'aller chez le tailleur. Son esclave a terminé de coudre les boutons de mon veston. Ce beau veston sera celui des grandes fêtes, car en temps normal, c'est ma femme qui coud mes vêtements.

On retrouve beaucoup de métiers dans la région. Toutefois, le seigneur a dû se rendre à Montréal pour se procurer une horloge. Les horlogers et les bijoutiers ne viennent pas souvent en campagne, car il y a seulement les riches comme le seigneur, pour pouvoir avoir des objets de luxe.

Le commerce triangulaire

En tant que colonie, la Nouvelle-France s'inscrit dans un grand système de commerce qui relie la France, les Antilles et le Canada.



[Le commerce triangulaire] © Service national du récit de l'univers social, www.recitus.qc.ca

La France est au cœur de ce système. Elle fournit les produits finis fabriqués dans ses manufactures : le vin, les tissus, les objets en métal, le sel, la vitre, etc. En échange, la France veut recevoir des matières premières qu'elle peut utiliser ou revendre aux autres pays. Le Canada envoie des fourrures, du bois et du poisson vers la France. Le Canada envoie aussi de la farine, du bois et du poisson vers les Antilles. Dans ces îles, on fait pousser un produit qui est toujours un luxe pour bien des gens : le sucre.

Isolé par les glaces une partie de l'année, le Canada a de la difficulté à participer pleinement au réseau triangulaire. Les colonies anglaises peuvent fournir les mêmes produits aux Antilles et sont plus rapprochées. Depuis quelques années, le port de Louisbourg, sur l'île Royale (île du Cap-Breton), sert d'entrepôt pour le commerce parce qu'il est libre de glaces à l'année. Grâce à ce port, le Canada participe plus au commerce triangulaire et reprend une partie du commerce que les Anglais avaient enlevé.

Lexique

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.

Matières premières: Produits qui existent dans la nature.

Instauration du Régime seigneurial

En Nouvelle-France, la colonie est divisée en grandes bandes de terres, longues et étroites, qui font face au fleuve Saint-Laurent ou à un autre cours d'eau. Le territoire est organisé de cette façon parce que les cours d'eau sont nécessaires pour l'agriculture et faciliter les communications.

Les terres sont d'abord données à des seigneurs par le gouverneur et l'intendant. Sur la seigneurie, le seigneur se garde un domaine où il fait cultiver la terre et construire un manoir. Tout près, il conserve un terrain pour l'église de la paroisse. Quelques années plus tard, des marchands, des artisans et un notaire viendront s'établir près de l'église. Un village est né.

Le seigneur construit aussi un moulin où les paysans apporteront leur blé pour faire de la farine. Il faut aussi laisser une « terre de la commune ». Les habitants de la seigneurie (les censitaires) pourront y faire brouter le bétail.

Un colon, comme Nicolas Choquette, doit donc demander une terre à un seigneur avant de s'établir. Nicolas reçoit une «censive» (une terre) pour laquelle il devra payer une rente (un loyer) chaque année au seigneur.

Lorsqu'il a reçu sa terre, Nicolas loge chez un voisin pendant un an ou deux. Il doit **défricher** sa terre avant de commencer à cultiver. Il faut couper les arbres, enlever les pierres, arracher les souches (la base des arbres avec leurs racines).

Après deux ans de travail, Nicolas a construit sa première maison et une grange, faites de bois. Quelques années plus tard, il construit une nouvelle grange pour entreposer ses récoltes et ses outils de travail de même qu'une étable où il garde quelques animaux, comme des vaches, des cochons, des poules et des chevaux.

LEXIQUE

| | |
|--------------------|--|
| Censitaire: | Colon établi sur une censive et qui paie des rentes (un loyer) à un seigneur. |
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |
| Cens: | Loyer que les censitaires doivent payer chaque année au seigneur. |
| Défricher: | Couper les arbres, enlever les souches et les pierres pour qu'un terrain devienne cultivable. |
| Gouverneur: | Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement. |



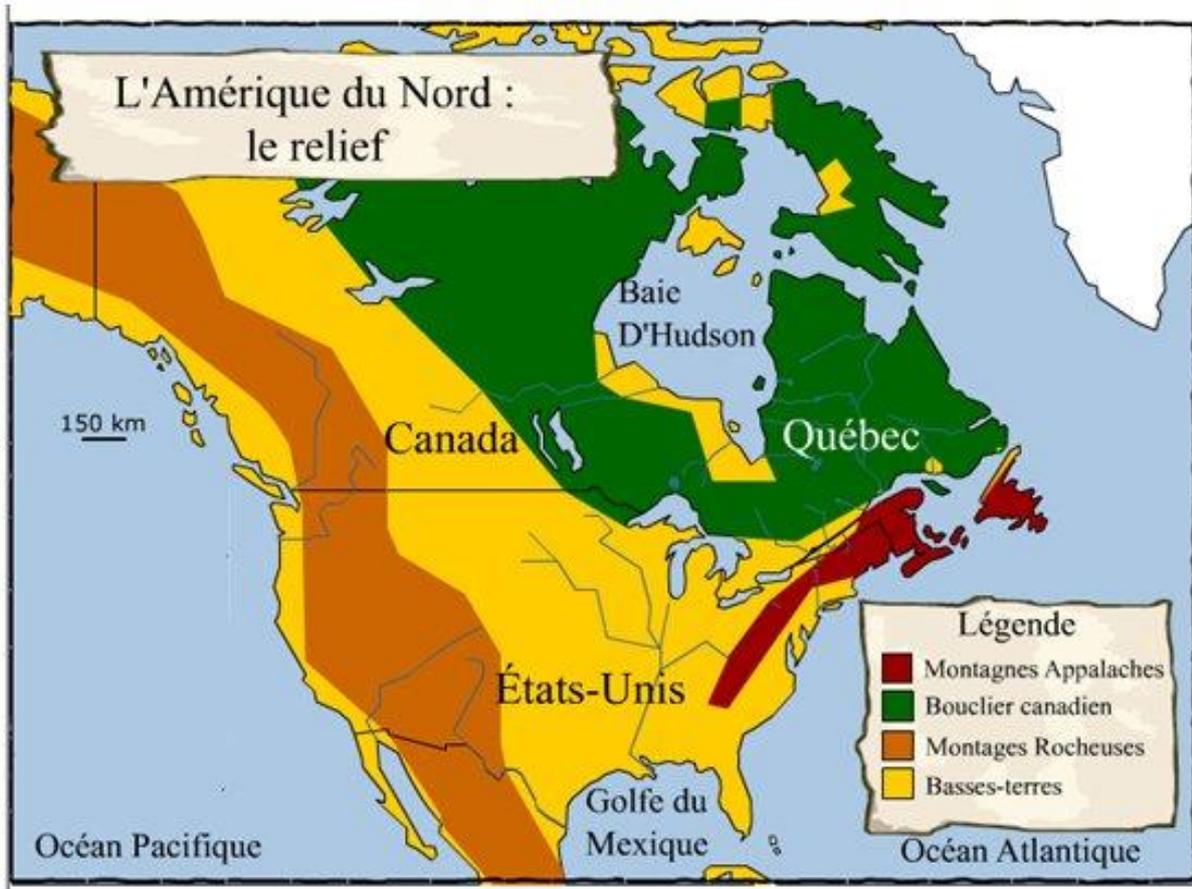
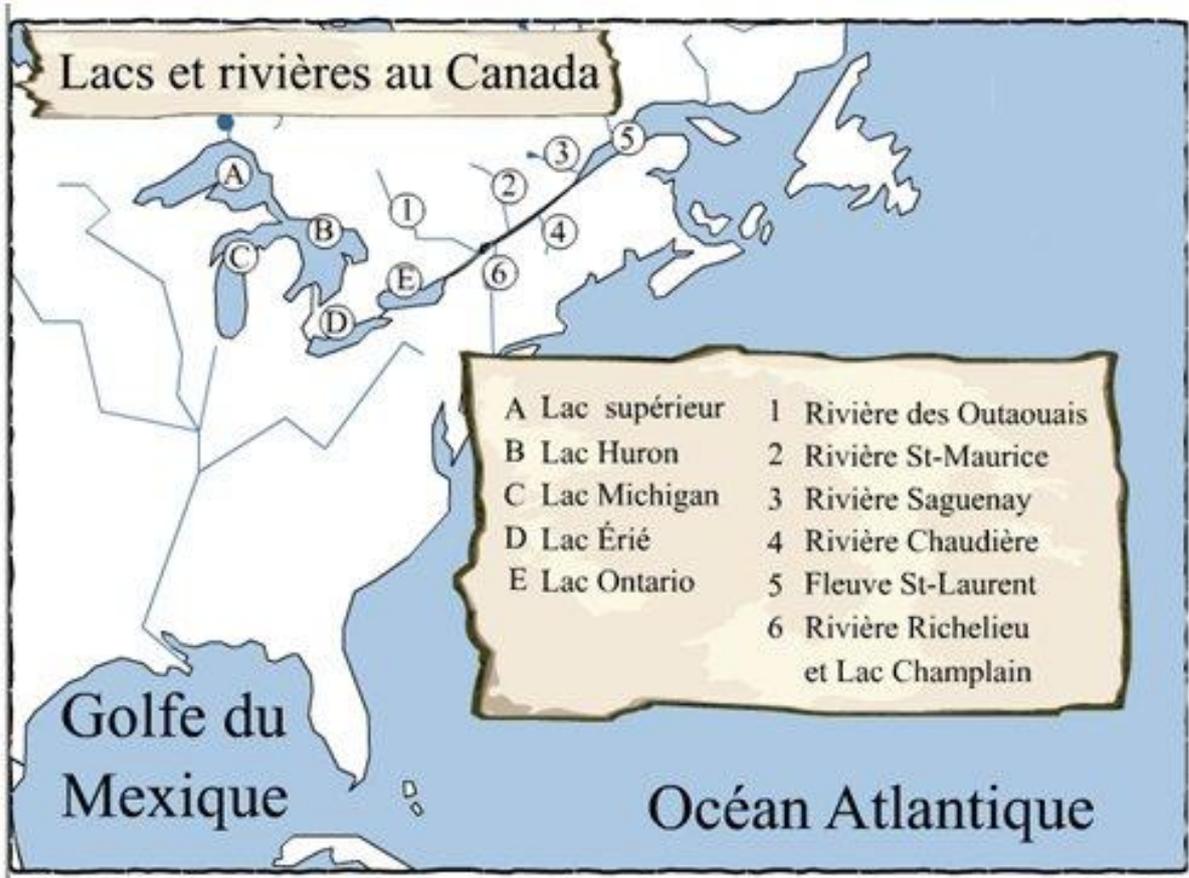
[Lopin de terre en défrichement] © Lamontagne et Duchesne www.proloque.qc.ca

Des cartes



Prof





Lexique

| | |
|-------------------------------|---|
| Amérindien: | Peuples qui habitaient l'Amérique à l'arrivée des Européens. |
| Cens: | Loyer que les censitaires doivent payer chaque année au seigneur. |
| Censitaire: | Colon établi sur une censive et qui paie des rentes (un loyer) à un seigneur. |
| Clergé: | Ensemble des personnes qui ont donné leur vie au service d'une religion. |
| Colonie: | Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire. |
| Conseil: | Groupe de personnes qui donnent leur opinion sur des questions d'ordre public. |
| Défricher: | Couper les arbres, enlever les souches et les pierres pour qu'un terrain devienne cultivable. |
| Dîme: | Le paroissien doit remettre une portion de sa récolte ou de ses revenus au curé. |
| Fertile: | Capacité de produire; qui produit en quantité. |
| Flotte de navires: | Grand nombre de navires qui naviguent ensemble pour combattre un ennemi. |
| Grande offensive: | Attaque organisée avec un grand nombre de soldats. |
| Gouverneur: | Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement. |
| Matières premières: | Produits qui existent dans la nature. |
| Mère-patrie: | Le pays qui possède une colonie. |
| Milice: | Groupe d'habitants qui participe à la défense de sa région. |
| Miliciens: | Habitants d'un pays qui sont appelés à le défendre en cas de guerre. Ils ne s'entraînent pas souvent, donc sont moins habitués à se battre que les soldats qui passent plusieurs années dans l'armée. |
| Noble: | Personne qui possède un titre, de grandes terres et qui fait partie des personnes les plus importantes de la société. Seuls les nobles peuvent être officiers dans l'armée ou dans la marine. La noblesse se transmet de père en fils. Le roi nomme parfois de nouveaux nobles. |
| Ressources naturelles: | Produits qu'on peut trouver dans la nature sans avoir à les transformer comme le poisson, le bois, la fourrure. |
| Siècle : | Période de 100 ans. |
| Traite des fourrures: | Activité commerciale par laquelle les Amérindiens échangent des peaux de fourrures contre des produits (couteaux, couvertures, fusils, etc.) qui viennent de France. |